



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 039-2025
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.105

Déposée le : 10.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Remund (Mittelhäusern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
de Quervain (Bern, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 915/2025 du 3 septembre 2025
Direction : Chancellerie d'État
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Rejet**

La démocratie dans le canton de Berne : quel niveau de résilience ?

Le Conseil-exécutif est chargé de présenter un rapport sur l'état et la résilience de la démocratie dans le canton de Berne.

Développement :

Comme l'écrit l'éditorialiste David Brooks, la démocratie ne va pas de soi ; c'est un acquis qui demande beaucoup d'efforts (Brooks, NY Times, 2022¹).

Sous pression depuis plusieurs décennies, la démocratie est aujourd'hui en recul²³. En Europe de l'Ouest aussi, des démocraties sont progressivement vidées de leur substance – principalement par des mouvements d'extrême-droite et de la droite populiste⁴. Alors qu'un changement de gouvernement a permis le retour à une démocratie libérale en Pologne, la Hongrie connaît un régime de démocratie illibérale. Le détricotage commence souvent dans les domaines de la justice et des médias, puis se poursuit dans le secteur des organisations non gouvernementales (ONG) ou par des attaques contre la liberté d'expression et de réunion. Dans la situation actuelle, même la plus ancienne démocratie du monde, les États-Unis, peut basculer à tout moment. En outre, les pays démocratiques sont également de plus en plus attaqués dans l'espace de l'information (phénomène désigné par l'expression « guerre de l'information »).

La politique s'appuie aussi sur des règles subtiles et tacites. Ainsi, dans un État de droit, il convient de respecter la séparation des pouvoirs. L'attaquer, c'est saper le système

¹ <https://www.nytimes.com/2022/02/17/opinion/liberalism-democracy-russia-ukraine.html>

² <https://doi.org/10.1080/13510347.2021.1928081>

³ <https://www.bpb.de/shop/zeitschriften/apuz/demokratie-in-gefahr-2024/549906/wie-resilient-ist-unsere-demokratie/>

⁴ <https://www.derbund.ch/adrian-vatter-rahel-freiburghaus-uni-bern-rechtspopulisten-und-demokratie-563653516745>

démocratique fondé sur des règles. Par ailleurs, le ton du débat s'est sensiblement durci ; le respect élémentaire envers les personnes ne partageant pas les mêmes avis s'érode de plus en plus, et de nombreux débats politiques sont menés comme des batailles idéologiques plutôt qu'avec des arguments factuels.

Selon le magazine en ligne « Republik »⁵, la Suisse connaît elle aussi des déficits démocratiques.

Dans les démocraties stables et établies comme la Suisse et le canton de Berne, avec leur gouvernement de concordance et leurs élections selon le mode proportionnel, nous sommes particulièrement vulnérables face au risque de nous complaire dans nos acquis et de nier tous les dangers. Une telle attitude serait toutefois présomptueuse et synonyme d'absence de vision à long terme. Pour protéger notre démocratie et renforcer sa résilience, nous devons en connaître les piliers et les éventuels points faibles.

Les racines de la crise de la démocratie sont multiples ; il ne s'agit pas ici de les mettre avant, ni dans le présent développement, ni dans le rapport demandé. L'objectif de la présente intervention est autre : nous demandons un état des lieux de la démocratie dans le canton de Berne. Quel est son niveau de résilience face à des attaques de l'intérieur et de l'extérieur ? De quelle manière cette résilience peut-elle être renforcée ?

L'état des lieux demandé devra également identifier les axes d'attaque potentiels contre la démocratie et les moyens de prévenir de telles attaques. Nous énumérons ci-dessous quelques thématiques à titre d'exemple :

- Comment se portent nos médias ? La diversité et l'ampleur de la couverture politique ont fortement diminué.
- La Justice est-elle en danger⁶ ? La répartition des sièges est-elle équilibrée ? Quelles sont les règles régissant la réélection des juges ? La procédure est-elle impartiale ? L'influence des autres pouvoirs est-elle contenue ? Que se passerait-il si des personnes investies d'un pouvoir exécutif ne respectaient pas des décisions judiciaires ?
- Dans quelle mesure la population est-elle représentée dans les institutions ? Comment atténuer le problème du manque d'intérêt pour des mandats politiques ?
- Les débats se durcissent-ils ? Les politiciennes et les politiciens s'exposent-ils encore à d'autres opinions, que ce soit en ligne ou hors ligne ? Sont-ils en mesure de les entendre et d'engager une discussion factuelle ? Qu'en est-il des personnes non engagées en politique ?
- Bien souvent, les ennemis de la démocratie se servent du droit plutôt que de le combattre. Nos institutions doivent-elles être protégées ? Quels seraient les garde-fous envisageables et pertinents ?
- Qu'en est-il de la liberté de la recherche ? Est-elle assurée sur le fond et sur le plan financier ?

Réponse du Conseil-exécutif

Selon la définition qu'en donne le politologue Wolfgang Merkel, une démocratie est résiliente lorsqu'elle est capable de surmonter des crises et de s'adapter aux nouvelles conditions sans brader ses valeurs ou abdiquer ses structures fondamentales⁷. Au cours de son histoire, la démocratie dans le canton de Berne a toujours été confrontée à des défis. Parallèlement, les

⁵ <https://www.republik.ch/2025/02/27/demokratie-unter-druck-schweizer-dreiviertel-demokratie>

⁶ <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2025-03/justiz-gerichte-autoritaere-regierung-recht>

⁷ <https://www.bpb.de/shop/zeitschriften/apuz/demokratie-in-gefahr-2024/549906/wie-resilient-ist-unsere-demokratie/#footnote-target-8>

droits démocratiques ont été adaptés et renforcés au fil du temps depuis la Constitution de 1846. Cependant, la capacité à surmonter les défis du passé n'est pas garante de succès face aux crises futures. Étant donné les évolutions sociales dans le canton ainsi qu'en Suisse et à l'étranger, les institutions démocratiques seront encore confrontées à des défis à l'avenir.

Les critères sur lesquels la littérature scientifique s'appuie pour définir ce qu'est une démocratie stable et résistante font l'objet de controverses. Il n'existe pas de liste de critères suscitant l'adhésion générale. Cependant, pour évaluer l'état et la résilience de la démocratie, il est possible de mesurer la qualité de la démocratie et son évolution dans le temps.

Entre 2008 et 2010, l'Institut de sciences politiques de l'Université de Berne a mené des recherches sur la qualité de la démocratie dans les cantons suisses dans le cadre d'un projet du Fonds national, sous la houlette du professeur Adrian Vatter et du professeur Marc Bühlmann. Ce sont d'une part les débats de l'époque sur la mondialisation et l'internationalisation de la politique ainsi que la crise croissante de légitimité de l'état démocratique d'autre part qui ont entraîné la mise sur pied de ce projet de recherche. Ce dernier a permis de développer un instrument servant à mesurer la qualité de la démocratie dans les cantons et à collecter des données à ce sujet⁸. Celles-ci ont notamment permis de mettre en lumière l'évolution de la qualité de la démocratie dans tous les cantons entre 1979 et 2009. Les données de ce projet sont toujours disponibles, même si elles ne sont plus à jour.

Il serait en principe envisageable d'établir un rapport sur l'état de la démocratie dans le canton de Berne adossé sur les résultats de la recherche de l'époque et de prendre en compte, au moins en partie, les critères d'évaluation de la résilience cités à titre d'exemple dans le postulat (degré de concordance, système médiatique, égalité devant la loi, représentation, etc.). Il serait assez simple et peu coûteux de faire réaliser une étude complémentaire correspondante à la lumière des résultats de recherche produits par l'Université de Berne (environ 10 000 francs).

Toutefois, le Conseil-exécutif doute qu'un rapport sur l'état et la résilience de la démocratie dans le canton de Berne apporte les avantages escomptés. D'une part, il n'est pas clair dans quelle mesure une telle étude pourrait servir de base pour l'analyse concrète de mesures visant une amélioration qualitative de la démocratie dans le canton de Berne, puisqu'elle reviendrait simplement à décrire la situation actuelle. D'autre part, des mesures concrètes de promotion des droits politiques (notamment sur la participation politique ou sur l'aide aux médias) ont fait l'objet d'un examen approfondi à plusieurs reprises ces dernières années, notamment en réponse à des interventions parlementaires.

Au vu de ce qui précède, le Conseil-exécutif propose le rejet du postulat.

Destinataire
– Grand Conseil

⁸ L'article en anglais de Bühlmann, Marc; Vatter, Adrian; Dlabac, Oliver; Schaub, Hans-Peter (2014). *Liberal and Radical Democracies: The Swiss Cantons Compared*. *World Political Science Review*, 10(2):385-423 fournit un aperçu des dimensions, des éléments et sous-éléments qui permettent de mesurer la qualité de la démocratie.